(dans SGA $4\frac{1}{2}$) et de se prévaloir de sa paternité; tout comme ce même lecteur dirait que je fais reproche à P. Deligne à la fois d'avoir "enterré" les motifs, et de les avoir exhumés (dans LN 900). Aussi il n'est peut-être pas superflu de donner une rétrospective de la situation, de 1960 à aujourd'hui.

Vers l'année 1960 ou 1961 je propose à Verdier, comme travail de thèse possible, le développement de nouveaux fondements de l'algèbre homologique, basé sur le formalisme des catégories dérivées que j'avais dégagé et utilisé au cours des années précédentes pour les besoins d'un formalisme de dualité cohérente dans le contexte des schémas. Il était entendu que dans le programme que je lui proposais, il n'y avait pas de difficultés techniques sérieuses en perspective, mais surtout un travail conceptuel dont le point de départ était acquis, et qui demanderait probablement des développements considérables, de dimensions comparables à ceux du livre de fondements de Cartan-Eilenberg. Verdier accepte le sujet proposé. Son travail de fondements se poursuit de façon satisfaisante, se matérialisant en 1963 par un "Etat 0" sur les catégories dérivées et triangulées, multigraphié par les soins de l' IHES. C'est un texte de 50 pages, reproduit en Appendice à SGA $4\frac{1}{2}$ en 1977 (comme il est dit dans la note $(63' "))^{55}(*)$.

Si la soutenance n'a pas eu lieu en 1963, mais en 1967, c'est qu'il était impensable que ce texte de 50 pages, embryon d'un travail de fondements encore à venir, puisse constituer une thèse de doctorat d'état - et la question bien sûr ne s'est pas même posée. Pour cette même raison, lors de la soutenance de thèse le 14 juin 1967 (devant un Jury comprenant C. Chevalley, R. Godement et moi-même qui présidais), il n'était pas question de présenter ce travail comme une thèse. Le texte soumis au jury, de 17 pages (+ bibliographie), se présente comme **l'introduction** à un travail d'envergure en cours de rédaction. Il esquisse les idées principales à la base de ce travail, en les situant dans le contexte de leurs nombreuses utilisations. Les pages 10, 11 donnent une description circonstanciée des chapitres et paragraphes prévus pour ce travail de fondements.

Si le titre de docteur ès-sciences a été décerné à J.L. Verdier sur la foi de ce texte de 17 pages, esquissant des idées dont il dit lui-même qu'elles ne lui sont pas dues⁵⁶(*), c'était là clairement un contrat de bonne foi entre le jury et lui : qu'il s'engageait à mener à terme et à mettre à la disposition du public ce travail dont il

⁵⁵(*) Ce seul texte peut sembler un résultat un peu maigre pour deux ou trois ans de travail d'un jeune chercheur doué. Mais la plus grande partie de l'énergie de Verdier était alors consacrée à acquérir les bases indispensables d'algèbre homologique et de géométrie algébrique, en suivant notamment mes séminaires, et par le travail en tête à tête. Ses contributions au formalisme de dualité (voir plus bas) se placent plus tard, une fois qu'avec Artin j'avais développé de façon détaillée le formalisme de la dualité étale dans SGA (1963/64), quand je lui ai suggéré (en marge de son travail de fondements des catégories dérivées) de développer ce même formalisme dans le cadre des espaces topologiques "ordinaires" et des morphismes lissifi ables de tels espaces.

C'est vers le moment où j'ai commencé avec SGA 1 la série de mes "Séminaires de Géométrie Algébrique" (en 1960) que j'ai été contacté par Verdier, en même temps que par Jean Giraud et Michel Demazure, me demandant si j'avais du travail pour eux - et ils frappaient là à la bonne porte! Coïncidence qui m'a frappée, depuis le moment déjà où l'ai écrit la note "Mes Orphelins" (n° 46) quand ils m'ont contacté tous les trois, ils venaient de se constituer en un petit séminaire appelé "Séminaire des orphelins" (sur le thème des fonctions automorphes, approche calculs à brin de zinc), vu que leur patron (ou parrain au CNRS?) venait de partir pour une année sans crier gare, les laissant sur leur faim et un peu dans le vide. Ce vide a été assez vite comblé...

⁵⁶(*) On lit au début de la thèse :

[&]quot;Cette thèse a été faite sous la direction de A. Grothendieck. Les idées essentielles qu'elle contient lui sont dues. Sans son inspiration initiale, son aide constante, ses critiques fructueuse, je n'aurais pu la mener à terme. Qu'il trouve ici l'expression de ma profonde gratitude.

Je remercie Claude Chevalley d'avoir bien voulu présider mon Jury de thèse et d'avoir eu la patience de lire ce texte.

Je remercie R. Godement et N. Bourbaki de m'avoir initié aux mathématiques.

[&]quot;Le terme "cette thèse" ne peut guère référer qu'à l'ensemble du travail de fondements entrepris, dont le texte soumis constitue l'introduction - travail qui n'était donc pas, à proprement parler, "mené à terme" au moment de la soutenance.

⁽³⁰ mai) Cette incohérence refète bien l'ambiguïté d'une situation dont j'ai été le premier responsable, en tant que directeur de thèse et (à en croire la couverture de l'exemplaire en ma possession de cette thèse) en tant que président du Jury. Il y a eu chez moi, vis-à-vis d'un élève brillant, un manque de "rigueur", une complaisance qui va dans le même sens que celle dont j'avais fait preuve vis-à-vis de Deligne (voir la note "L'être à part", n°67'), et qui a contribué sa part pour faire porter les mêmes fruits.